



BIM de Fargues

Le Bulletin d'Information Municipal de Fargues

2016

Madame, Monsieur,
Chers Administrés,

L'année 2016 touche à sa fin. Ce début d'année a été très riche en événements administratifs avec l'application « accélérée » de la loi « NOTRE » qui voit beaucoup de compétences communales échapper aux citoyens et à leur Conseil Municipal par une centralisation à outrance vers les Communautés de Communes. Sous couvert de « mutualisations », cette loi enlève le pouvoir d'intervention de proximité que vous pouviez exercer avec le Conseil Municipal et votre Maire sur les destinées de votre commune. Ce n'est pas encore le « 49.3 »...mais il s'approche !!!

Avec un budget de fonctionnement de 1.157.052€ et un budget d'investissement de 380.647€, nous avons, entre autre, refait une jeunesse à la toiture de l'église et équipé les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de tableaux numériques...en espérant pouvoir continuer les années prochaines pour les autres classes. Nous avons également prévu de repeindre le sol de la Maison du Temps Libre. Le plus gros « chantier » prévu, pour lequel nous sommes toujours dans l'attente de confirmation de subventions de l'Etat, est la restructuration du rez-de-chaussée de la Mairie, afin de le mettre en conformité avec les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Toutes ces dépenses sont bien sûr équilibrées par des recettes dont une augmentation de l'impôt de 1,97% et les dotations de l'Etat malheureusement toujours en baisse (=3,87% de nos impôts).

Côté école, nous avons accueilli à la rentrée de septembre 182 enfants, répartis sur 7 classes, dont 6 à double niveaux. Nous avons modifié notre partenariat avec l'association AVL de St Pierre d'Aurillac pour l'animation des TAPS. A compter de cette année, AVL assure les TAPS de la Moyenne Section au CM2, animations toujours gratuites pour les familles tout comme l'accueil à la garderie.

L'année 2017 sera marquée par le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017 ainsi que par deux élections très importantes : l'Election Présidentielle les 23 avril et 7 mai et les Elections Législatives les 11 et 18 juin. J'insiste sur l'importance du vote, quel qu'il soit, et espère de la population farguaise un taux de civisme important, comme je l'ai toujours constaté depuis que je suis Maire, soit depuis 1977. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 31 décembre 2016, vous n'avez besoin que de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence sera tenue le samedi 31 décembre, de 9 heures à 12 heures.

A toutes et à tous, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 6 janvier 2017, à 18h30 à la Maison du Temps Libre**, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre Maire
Pierre Augey

**VOUS VOULEZ VOUS
TENIR INFORME DE
L'ACTUALITE DE
VOTRE COMMUNE ?**

Rejoignez-nous sur la page
Facebook ou sur le site
www.fargues-de-langon.com



NOUVELLE IDENTITE

Nouveau logo

Parce que Fargues est unique,
son logo l'est aussi



Vue de Fargues depuis la côte
de Rieussec



Le budget
2016

2

Ca s'est
passé à
Fargues

3-4

Infos pratico-
pratiques
Côté détente

5-6

C'est bon à
savoir
Le logo de
Fargues

7

Le 23 mars 2016, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire, a voté le budget 2016 pour la commune pour un **montant cumulé de 1.537.699,74€**

Il se décompose tel que suit :

- ✓ Section de fonctionnement : 1.157.052,00€
- ✓ Section d'investissement : 380.647,74€

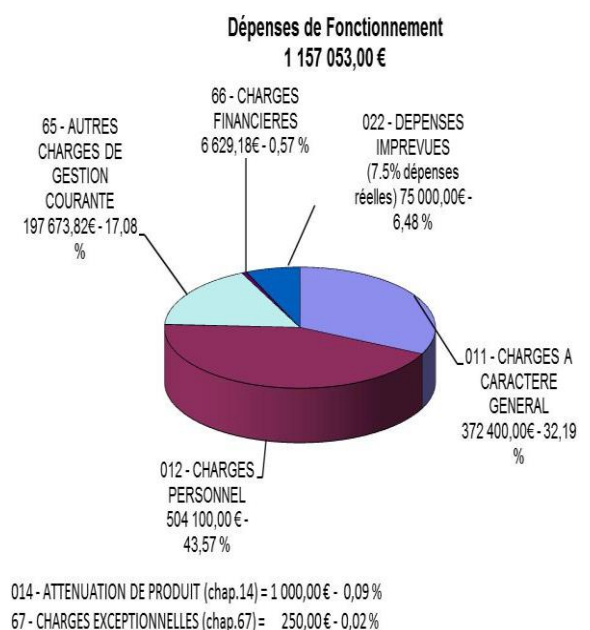
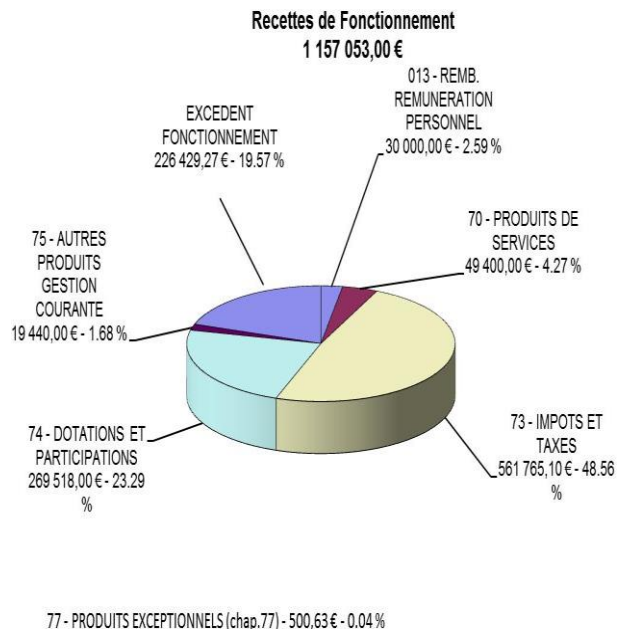
CE QU'IL FAUT RETENIR

Pour la 3^{ème} année consécutive, la dotation forfaitaire de l'Etat baisse. Cette année, la prévision de la baisse est de 17.536,00 (prévision selon les notifications émanant de la Direction Générale des Collectivités Locales).

Les taux d'imposition 2016 augmentent selon un **coefficient de variation de 1,019769**. Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat qui ont augmenté de 1,03%.

LES INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2016

- ✓ Rénovation du sol de la Maison du Temps Libre pour une enveloppe budgétaire de 9.000€
- ✓ Rénovation de la toiture de l'église pour une enveloppe budgétaire de 5.000€
- ✓ Prévision d'acquisition d'un terrain jouxtant la plaine des sports et travaux d'aménagement pour une enveloppe budgétaire de 147.000€
- ✓ Restructuration du rez-de-chaussée pour améliorer l'accessibilité de la Mairie pour une enveloppe budgétaire de 180.000€
- ✓ Equipement en tableau numérique des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 pour une enveloppe budgétaire de 10.000€



Des aînés pas si vieux !

C'est par une belle journée toute printanière que les aînés de notre commune sont venus nombreux et toujours ravis participer et partager le repas que le CCAS de la municipalité de Fargues avait concocté pour eux. Accueillis par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, nos aînés ont pris place autour des tables joliment décorées.

Marbré foie gras et artichaut, cabillaud sauce moutarde, cannette et autres mets délicats, cuisinés par un traiteur de Fontet, étaient au menu et ont ravi les palais de chacune et chacun, au son de la musique d'un trio venu pour l'occasion. Au fur et à mesure que la journée avançait, les jambes se dénouaient. D'abord pour quelques pas de deux entre chaque plat puis pour transformer la salle de la Maison du Temps Libre en « Bal à Jo » sitôt la dernière bouchée de dessert avalée. Valse, tango et paso se sont enchaînés jusqu'en toute fin d'après-midi. Difficile de suivre le rythme de certains, rompus à l'art de la danse. Dans tous les cas, rendez-vous est pris pour l'année prochaine, **le dimanche 5 février 2017.**



Association des riverains des quartiers des Garres et Calay

L'association des Garres et de Calay organise régulièrement des repas de quartier. La convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots de ces joyeux rassemblements. Le dernier repas a eu lieu le samedi 10 septembre 2016



Les petites Mains de Fargues Association des parents d'Elèves



L'association a financé 4 ordinateurs portables pour l'école grâce aux bénéfices des différentes manifestations mises en place.

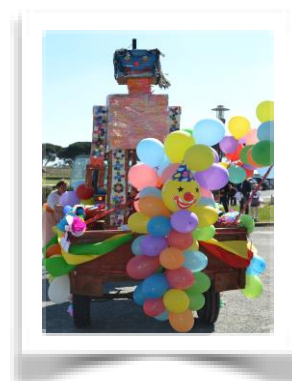
Cette année encore, « Les Petites Mains de Fargues » se sont retroussées les manches afin de mener de nouvelles actions dont les bénéfices permettront d'aider financièrement la coopérative scolaire pour l'achat de matériel ou le financement des différentes sorties scolaires.

Le marché de printemps, le vide-grenier ou encore la soirée théâtre jouée par Les Compagnons de la Veillée sont autant de festivités qui ont permis de dynamiser notre commune.

N'oublions pas non plus le retour au village de Monsieur Carnaval ! L'association a pu offrir à tous les enfants présents un goûter ainsi qu'un spectacle de l'école de cirque « Déclic Circus ».

L'association est toujours en quête de « petites mains » supplémentaires... Ambiance assurée !!!

Pour les curieux, allez visiter leur blog (lespetitesmainsdefargues.unblog.fr) ou leur page Facebook



Spectacle de l'école Vendredi 24 juin 2016

Vendredi 24 juin 2016, les élèves de l'école ont fait le show pour leur famille, sur des chorégraphies orchestrées par les enseignants... La prestation des élèves était excellente et fortement saluée par des spectateurs émerveillés... Tout était prévu ce jour-là pour une excellente soirée : structure gonflable gentiment prêtée par la famille VALONNE -administrés farguais-, pique-nique, camion à pizza, feu d'artifice et de St Jean offerts par la Municipalité... Hélas, un invité surprise a fait tourner court la soirée : le mauvais temps !!!

A regret, la suite des festivités a été modifiée. Le pique-nique s'est fait à l'intérieur, la Municipalité a été obligé d'annuler le feu d'artifice et le feu de St Jean. Malgré tout, on retiendra l'excellent show des enfants qui se sont bien amusés...et c'est bien cela le plus important !!!



Kermesse de l'école Lundi 27 juin 2016

Etat d'urgence oblige, la kermesse de l'école, cette année, s'est déroulée en toute intimité dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire, de 14h00 à 15h30.

Une première cette année, ce sont les CM2, sous la vigilance des enseignants, qui ont tenu les stands...maquillage, pêche à la ligne, course en sac, course d'obstacles, dessins à l'aveugle...

Finalement, rien n'avait changé pour les enfants...ils se sont bien amusés !!!



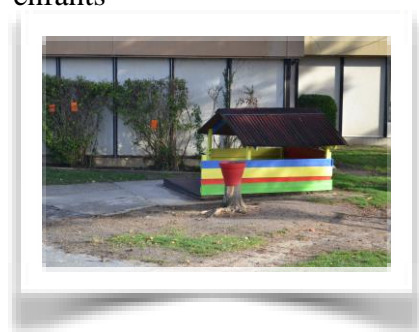
La rentrée scolaire L'école de Fargues en quelques chiffres

Jeudi 1er septembre 2016, 182 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école de Fargues.

La rentrée est toujours un temps particulier dans la vie d'un enfant. Pour certains, c'est le moment de retrouver avec joie ses camarades et pour d'autres, c'est l'appréhension de découvrir un nouvel environnement.

La répartition par classe

- Petite Section : Mmes Combes Virginie et Christine Leymonie
—>27 enfants
- Moyenne-Grande Section : Mmes Carresse Nathalie et Christine « Kiki » Rouzier
—>26 enfants
- Grande Section - CP : Mmes Delrue Béatrice et Julie Blanchard
—>26 enfants
- CP - CE1 : Mme Goudenèche Valérie
—>26 enfants
- CE1 - CE2 : Mme Breignaud Florence
—>23 enfants
- CE2 - CM1 : Mme Pouymayou Karine
—>27 enfants
- CM1 - CM2 : Mme Toulorge Véronique
—>27 enfants



Les TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires, proposés par l'association AVL de St Pierre d'Aurillac, permettent aux enfants de découvrir différentes activités, sportives, culturelles, artistiques, ... A Fargues, les TAP sont gratuits et encadrés par des professionnels de l'animation.

Au programme cette année : musique, théâtre, cuisine, arts plastiques, sport, ...

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des règles de base pour bien s'entendre avec ses voisins et être fiers de son environnement...

Certains pensent que l'on peut faire n'importe quoi, sans se soucier de ne pas gêner autrui (faire du bruit en tout temps, polluer la nature par des débris, ...). Il y a des règles à respecter... Vivre à la campagne, même à bonne distance de son voisin le plus proche, ne signifie pas que vous pouvez vous autoriser toutes les actions que vous voulez, surtout si elles sont bruyantes ou polluantes.

- En matière de bruit, il est bon de se rappeler qu'un arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage règlemente les heures autorisées pour les travaux bruyants.
- Les propriétaires d'animaux, notamment les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière « répétée et intempestive ».
- En matière d'environnement, on trouve hélas des déchets ménagers ou autre encombrant au pied des containers prévus à cet effet (verre, plastique, cartons) ou dans la nature. Ces dépôts sauvages sont verbalisables plus un coût de 290€ d'enlèvement de ces incivilités !!!

Moralité...il est donc conseillé de bien se renseigner pour connaître toutes ces règles et informer vos voisins pour certaines tolérances ou anniversaire à fêter bruyamment.

LE FRELON ASIATIQUE

Le « Vespa Velutina Nigrithorax », nom scientifique du frelon asiatique, est une espèce invasive qui continue à gagner du terrain sur notre territoire.

Avec les feuilles des arbres qui tombent, les nids sont plus visibles. Si vous en voyez un, ne vous approcher pas, c'est dangereux. Vous pouvez contacter Monsieur Philippe FAUCHE, membre du GDSA (Groupe de Défense Sanitaire Apicole) au 05.56.63.37.73 ou au 06.67.25.17.94. L'ensemble des coordonnées des perchistes de la Gironde est disponible sur le site gdsa33.com

Pour les piéger, une recette simple :

- ✓ 15cl de bière brune
- ✓ 15cl de vin blanc
- ✓ 1 cuillère à soupe de sirop (cassis ou framboise)
- ✓ 1 cuillère à café de vinaigre



SENSIBILISATION CAMBRIOLAGE

Face à la recrudescence des cambriolages dans les résidences principales et secondaires, la Gendarmerie de Langon nous demande de diffuser largement ces quelques consignes.

- Fermez à clés votre maison lorsque vous n'y êtes pas mais aussi la nuit.
- Soyez attentifs aux véhicules et personnes que vous n'avez pas l'habitude de voir ou dont le comportement vous paraît étrange (passages multiples, attitude, etc.)
- Faites part à vos voisins de mouvements douteux. La vigilance doit être générale et implique une concertation avec votre entourage.
- Ne signalez pas vos absences sur les réseaux sociaux. Faites relever votre courrier lors d'une absence prolongée et transférer vos appels sur un portable ou une autre ligne.

Signalez à la Gendarmerie (17) tout élément suspect.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

23 avril - 7 mai 2017 —> Elections Présidentielles
11 et 18 juin 2017 —> Elections Législatives

Vous habitez Fargues et vous voulez voter l'an prochain dans votre commune ? Rien de plus simple !!! Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre pour vous présenter à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, pour vous inscrire...

La mairie assurera une permanence le samedi 31 décembre 2016 de 09h00 à 12h00

RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017**.

Trois agents recenseurs ont été désignés par Monsieur le Maire de Fargues pour passer vous voir. Ce recensement a un caractère obligatoire et confidentiel. Il est déclaratif et peut, à partir de 2017, se faire directement par Internet. L'agent recenseur qui passera à votre domicile vous en expliquera la procédure. D'avance, nous vous remercions de votre participation et du meilleur accueil que vous leur réserverez.

De gauche à droite :

Roxanne HILT - Valérie ALIBRAND - Marie-Line SAINT-MARC



Quoi de neuf à la bibliothèque de Fargues ?

Horaires :

- ✓ Mardi : 16h30 à 18h00*
- ✓ Mercredi : 15h00 à 17h00
- ✓ Samedi : 15h00 à 17h00

*sauf vacances scolaires

Romans

L'accro du shopping à la rescousse / Sophie Kinsella
 L'administrateur provisoire / Alexandre Seurat
 L'archipel d'une autre vie / Andreï Makine
 Les bottes suédoises / Henning Mankell
 Dieu n'habite pas la Havane / Yasmina Kadhra
 Ecoutez nos défaites / Laurent Gaudé
 Et la vie nous emportera / David Treuer
 L'homme qui voyait à travers les visages / Eric-Emmanuel Schmitt
 L'Honorable Monsieur Gendre / Jean-Paul Malaval
 J'ai longtemps eu peur de la nuit / Yasmine Ghata
 La mésange et l'ogresse / Harold Cobert
 Les règles de l'usage / Joyce Maynard
 Repose-toi sur moi / Serge Joncour
 Riquet à la houppe / Amélie Nothomb
 La suture / Sophie Daull

Romans policiers

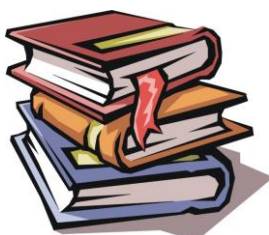
Il reste la poussière / Sandrine Collette
 Manhattan Marilyn / Philippe Laguerre
 Les marais sanglants de Guérande / Jean-Luc Bannalec
 Ne sautez pas ! / Frédéric Ernotte

Documentaires

La résilience par le sport : surmonter le handicap / Hubert Ripoll
 Plats mineurs pour soir de semaine
 Gâteaux de mamie pour grands enfants
 Au fil de la Dordogne / Magali Amir
 Cuisine facile en 2 étapes / Aurélien Guihéneuf
 Apéros tartines à partager
 Tout Gainsbourg / Bertrand Dicale

Bibliothèque de Fargues

9 Route des Ecoles
 33210 FARGUES
 05 56 63 42 70



La recette du BIM

Le millas à la citrouille est un dessert connu des habitants du Sud-Ouest. Il en existe 2 versions : une version nature et une version parfumée à la chair de citrouille.

Le mot « millas » signifie maïs en occitan car on utilise traditionnellement de la farine de maïs pour faire ce plat. Le millas, par sa consistance, ressemble un peu au clafoutis. C'est un gâteau familial et rustique qui n'a rien de difficile à faire. Utilisez une courge à chair dense et sucrée pour cette recette, le « Bonnet Turc » ou « Guiraumont » convient très bien.

Pour un moule à manqué de 22cm

- ✓ 300g de chair de citrouille ou de courge
- ✓ 100g de farine de maïs (ou de blé)
- ✓ 1 paquet de sucre vanillé
- ✓ 3 oeufs
- ✓ 2cl de rhum brun
- ✓ 120g de sucre roux
- ✓ 30g de farine de blé
- ✓ 1 paquet de levure
- ✓ 1dl de crème fraîche
- ✓ 1 noix de beurre

Préchauffer le four à 200°C

Faites cuire la chair de la courge à la vapeur jusqu'à ce qu'elle soit tendre. Mettez à égoutter dans une passoire pendant 15 minutes environ. Mélangez la chair de la courge avec les autres ingrédients (au robot ou pas).

Laisser reposer le tout pendant 1h. Beurrer le moule à manqué et versez-y la préparation. Faites cuire environ 30 à 40 minutes

Bonne dégustation !!!





Jusqu'alors, le logo de notre commune était celui de l'ancien « Pays de Langon », logo commun avec les communes de Langon, de Mazères, etc

Dans ce projet de création de logo, la commune de Fargues avait une véritable envie de se doter d'une identité propre.

Ce logo représente le cœur de notre village (église) baigné par les rayons du soleil qui symbolisent le Sauternes.



numéros utiles

Santé

SAMU - 15 (ou 115 si vous êtes à l'étranger)
 Pompiers - 18 (ou 118 si vous êtes à l'étranger)
 Centre Hospitalier Sud-Gironde - 05 56 76 57 57
 Clinique St Anne - 05 57 98 03 03
 Centre Anti-poison - 05 57 96 40 80
 Sécurité Sociale - 36 46
 MSA - 05 57 98 23 23

Social

MDSI (Assistants sociales) - 05 56 63 62 20
 Secours Populaire - 05 56 62 28 91
 Croix Rouge Française - 05 56 76 80 56
 CAF - 0820 253 310

Emploi

Pôle Emploi - 39 49
 Mission Locale Sud-Gironde - 05 57 98 09 80

Services Techniques

Service des Eaux (SIVOM) - 05 56 76 61 20
 Syndicat Assainissement - 05 56 63 37 95
 Dépannage électricité - 0810 333 033
 Dépannage gaz - 0810 433 033

Administrations

Gendarmerie - 17 (ou 117 si vous êtes à l'étranger)
 Service Public - 39 39
 Sous-Préfecture - 05 56 90 60 60
 Centre des Impôts - 05 56 63 66 60
 Trésorerie de Langon - 05 56 63 48 13

Point d'Accès aux Droits

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, a ouvert un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, dans la Résidence de l'Horloge. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce nouveau service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques.

Les permanences :

- Service de médiation familiale (05.56.51.17.17), infos droits (05.56.45.25.21), Défenseur des droits (06.17.19.77.06), Huissier-Avocat-Notaire (05.56.76.55.41)
- Vict'Aid : association d'aide aux personnes ayant subi des atteintes (05.56.01.28.69)

Le covoiturage en Sud-Gironde

TransGironde Covoiturage, la recherche de covoiturage devient facile et précise !

<http://covoiturage.transgironde.fr>



- ✘ **Vendredi 2 décembre 2016** : Loto en faveur du Téléthon
- ✘ **Vendredi 16 décembre 2016** : Noël à l'école – Spectacle offert par le CCAS et Arbre de Noël organisé par la Mairie
- ✘ **Samedi 31 décembre 2016** : Réveillon du 1^{er} de l'An organisé par le Foyer Rural
- ✘ **Vendredi 6 janvier 2017** : Vœux de la Municipalité à 18h30
- ✘ **Dimanche 5 février 2017** : Repas des Aînés animé par Thierry Bordenave
- ✘ **Vendredi 10 février 2017** : Loto des « Petites Mains de Fargues »
- ✘ **Dimanche 12 février 2017** : Course des Valentins
- ✘ **Dimanche 12 mars 2017** : Marché de Printemps des « Petites Mains de Fargues »
- ✘ **Samedi 18 mars 2017** : Soirée Théâtre
- ✘ **Samedi 1^{er} avril 2017** : Carnaval des « Petites Mains de Fargues »
- ✘ **Samedi 8 avril 2017** : Concert du Foyer Rural
- ✘ **Dimanche 23 avril 2017** : Election Présidentielle 1^{er} tour
- ✘ **Dimanche 7 mai 2017** : Election Présidentielle 2nd tour
- ✘ **Du 12 au 14 mai 2017** : Exposition peinture « Arc en Ciel »
- ✘ **Vendredi 19 mai 2017** : Spectacle de l'école
- ✘ **Dimanche 11 juin 2017** : Election Législative 1^{er} tour
- ✘ **Dimanche 18 juin 2017** : Election Législative 2nd tour
- ✘ **Vendredi 23 juin 2017** : Kermesse de l'école – Feux d'artifice et feux de St Jean en soirée
- ✘ **Samedi 24 juin 2017** : Soirée Théâtre
- ✘ **Dimanche 25 juin 2017** : Vide-Grenier des « Petites Mains de Fargues »
- ✘ **Samedi 1^{er} juillet 2017** : Marché nocturne du Foyer Rural
- ✘ **Mardi 15 août 2017** : Thé dansant du Foyer Rural

CALENDRIER 2017

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M		31 L	31 J		31 M		31 D

Vacances scolaires Zone A